



savigny  
le-temple

LA FEUILLE  
de

# Savigny

MAI 2023 || #456

PAGE 10 - BUDGET 2023

## Au service du quotidien et de l'avenir

Page 6

### Aux Fontaines

l'arrivée des premiers commerces

Page 18

### Les débuts d'Axel Reymond

à Savigny

## Les Brèves | 4

## L'Actu

- 6 Aux Fontaines, l'arrivée des premiers commerces
- 7 La ville continue sa mutation
- 8 Retour sur le conseil municipal
- 9 Un nouveau site internet pour Savigny

## Le Dossier

- 10 - 13 Budget 2023 : au service du quotidien et de l'avenir

## L'interview

- 14 Yandric Nguilla : « J'ai un esprit très compétitif »

## Le Portrait

- 15 La Compagnie du Lac en mode 10 commandements

## La Pause café | 16

## Près de chez moi... | 17

## Le Patrimoine

- 18 Les débuts d'Axel Reymond à Savigny

## Le Retour en images | 20

## Les Tribunes | 22

La Feuille de Savigny - Mensuel d'informations locales - Mairie de Savigny-le-Temple - BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex - Tél : 01 64 10 18 60 - communication@savigny-le-temple.fr - savigny-le-temple.fr - Directrice de la publication : Marie-Line Pichery - Rédacteur en chef : Josselin Gobert - Rédaction : Mylène Hassany - Morgane Lafarge - Armelle Cunego - Maquette : Nicolas Dumont - Mise en page : service communication - Illustration du dossier : Marcus Berenguer - Crédits photo : Asdin Joomun / Mylène Hassany - Ville de Savigny-le-Temple - sauf mentions contraires - Impression RAS Imprimerie - Imprimé sur papier PEFC (certification de gestion forestière durable) avec des encres végétales - Tirage : 10 500 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Distribution : ville de Savigny-le-Temple.



En avec ce numéro

**L'Agenda des sorties et loisirs de mai 2023**  
**Le programme cinéma**

## Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand  
BP 147 · 77547 Savigny-le-Temple Cedex

## Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :  
8h45-12h15 et 13h30-17h.  
Jeudi : 13h30-17h.  
Samedi : 8h45-12h15.

Fermeture les samedis 6 et 27 mai.

Tél. : 01 64 10 18 00 · savigny-le-temple.fr

## Numéros utiles

### URGENCES

- Pompiers incendies, accidents et urgences médicales : 18
- Samu urgences médicales en agglomération : 15
- Police secours ou gendarmerie : 17
- Police municipale : 01 74 82 85 03
- SOS médecin 24h/24 : 3624
- Pharmacie de garde : 3915 ou [www.pharmaciedegarde.com](http://www.pharmaciedegarde.com)

## Votre publicité dans la Feuille !

Commerçants, artisans, entreprises ou industriels

### Contact

Ville de Savigny-le-Temple /  
Direction de la communication  
BP 147 · 77547 Savigny-le-Temple Cedex  
tél. : 01 64 10 18 60  
[communication@savigny-le-temple.fr](mailto:communication@savigny-le-temple.fr)



## Un budget d'avenir

**M**aintenir le service public, protéger le pouvoir d'achat, poursuivre nos investissements pour l'avenir, c'est le sens du budget 2023 que nous avons voté lors du conseil municipal du 12 avril dernier. Un budget ambitieux pour nous permettre de poursuivre la transformation en profondeur de notre ville, mais qui prend en compte aussi les conséquences néfastes de l'inflation pour chacun d'entre nous. Pour la 14<sup>e</sup> année consécutive, nous n'augmentons pas les taux communaux de la taxe foncière. Aucun domaine du quotidien n'a été oublié dans nos choix financiers : éducation, sécurité, seniors, jeunesse, solidarités... Pour tout comprendre sur le budget 2023 de la ville, rendez-vous dans les pages centrales de ce numéro.

À l'aube des 50 ans de la ville nouvelle, Savigny-le-Temple continue sa mutation pour accompagner vos parcours de vie. Ceux qui sont arrivés jeunes au début des années 70 ont de nouveaux besoins en matière de logement, les premiers habitants de la résidence seniors du centre-ville ont pris possession des lieux. De nouveaux programmes immobiliers vont répondre à la demande de logements en accession ou en locatif. Accompagner les parcours résidentiels des jeunes Savigniens aux seniors, en passant par les familles, est un enjeu de société.

Après ceux du Miroir d'eau, ce sont les commerces des Fontaines qui s'ouvrent. La proximité pour aller faire ses courses, c'est faire vivre une ville. Nous avons accueilli récemment le nouveau Franprix.

Il était temps aussi de moderniser notre site internet, c'est chose faite. Il est flambant neuf, plus accessible, en répondant à la transparence du service public, pour une information territoriale de qualité.

Retrouvez dans cette édition plusieurs portraits qui valent le détour : sportifs, artistes, entrepreneurs. Des talents made in Savigny... à retrouver aussi sur scène : de nombreux événements sportifs et culturels vous attendent en mai, et je vous invite à les découvrir dans le supplément loisirs qui accompagne ce journal. Il y en a bien sûr pour tous les goûts.

*Pour continuer ensemble,  
la mutation de notre ville,*

**Votre maire,**  
Marie-Line Pichery

## À vos travaux ! Prêt ? Déclarez !

C'est le retour du printemps ! Autrement dit : le meilleur moment pour entreprendre des travaux extérieurs pour améliorer son chez-soi. Mais attention, avant de se lancer dans ce joli projet, il est important de bien les déclarer. Depuis plus d'un an, les procédures sont dématérialisées et il suffit d'accéder au guichet unique sur lequel vous pouvez déposer votre dossier d'urbanisme :

[guichet-unique-urbanisme.grandparissud.fr/gu/Login/Particulier](https://guichet-unique-urbanisme.grandparissud.fr/gu/Login/Particulier)

## Printemps de la mémoire

Pour ne jamais oublier, et pour transmettre le devoir de mémoire, la ville organise plusieurs cérémonies commémoratives en mai, ouvertes à tous :

- Lundi 8 mai à 10h45 place de l'Église au Bourg : cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945.
- Mercredi 10 mai à 18h45 devant la stèle de l'abolition de l'esclavage, située avenue du Clocher : cérémonie de la 18<sup>e</sup> Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.
- Mardi 23 mai à 18h45 sur l'esplanade des Droits de l'Homme : l'association Union d'Outre-mer de Sénart (UOMS) organise la cérémonie de la Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.

## Soirée concrète au SIJ

Vous souhaitez mélanger votre envie d'aider et votre amour pour le voyage ? La Structure d'information jeunesse vous propose une soirée concrète mercredi 10 mai de 18h à 21h30, 13 place du 19 mars 1962 pour partir « en mode chantier de solidarité ». Le projet en question : un chantier en Mauritanie en juillet 2023 organisé par le comité de jumelage de la ville.

| Tél. 01 64 10 41 40

## Travaux TZen 2

Le chantier avance et concerne maintenant le tronçon comprenant la place du 19 mars 1962 et l'avenue de l'Europe entre la place et l'avenue des Routoires, dans le secteur du centre-ville. Entre début mai et mi-juin 2023, les travaux vont consister à créer la jonction entre la plateforme déjà réalisée sur l'avenue de l'Europe côté ouest et la place du 19 mars 1962, et à créer un giratoire à l'intersection de la rue Marceline Leloup et l'avenue Jean-Moulin. Les effets à prévoir sont la fermeture à la circulation automobile de l'avenue Marceline-Leloup, avec un itinéraire de déviation mis en place par l'avenue Louise-Michel et l'avenue Léon-Blum, ainsi que la modification de l'accès à la résidence de l'allée de la Commune par l'avenue Léon-Blum durant les travaux.

| [tzen2@departement77.fr](mailto:tzen2@departement77.fr)



## Trouvez votre alternance !

On vous donne rendez-vous vendredi 12 mai de 9h à 16h au Millénaire pour le forum de l'alternance organisé par Pôle Emploi et ses partenaires (Mission Locale, SIJ, Cap Emploi...). 15 organismes de formations et 20 entreprises représenteront les secteurs de la restauration, de l'événementiel, de la logistique, du numérique, des transports, de l'administration, de la sécurité ou encore du commerce. Animation spéciale pour découvrir les métiers de la sécurité avec des casques de réalité virtuelle. Entrée libre et ouverte à tous.

## Un 3<sup>e</sup> centre social à construire ensemble

Pour couvrir l'ensemble du périmètre de la ville, un 3<sup>e</sup> centre social implanté au sud, dans le bâtiment Lucie et Raymond-Aubrac, situé avenue Missak-Manouchian, ouvrira ses portes d'ici fin 2023. Il est proposé aux habitants de construire ensemble le projet de ce futur lieu de vie lors de rencontres décontractées : les vendredis 12 et 27 mai, 9 et 30 juin et 22 juillet de 18h à 20h, dans les locaux de la Maison des Droits de l'Homme. Un centre social est un lieu de proximité pour tous les habitants, qui propose des animations de quartier, des rencontres entre familles, permet l'engagement citoyen, aide aux démarches administratives... Venez nombreux !

| Direction des centres sociaux  
Tél. 06 71 48 77 00

## 30 ans déjà !

Pour fêter son trentième anniversaire, l'association Sénart Danse Passion vous invite à participer à sa soirée de gala samedi 13 mai au Millénaire : l'occasion de valoriser le talent de ses 124 adhérents et de rappeler la variété des danses proposées en cours toute l'année (danses de salon, rock, latines, danse en ligne...) dans une ambiance studieuse mais toujours conviviale.

| samedi 13 mai à 20h30 au Millénaire,  
réservation conseillée, renseignements  
par téléphone au 06 71 06 33 99 ou par mail  
à l'adresse : [sdpnandy77@gmail.com](mailto:sdpnandy77@gmail.com)



## Une braderie solidaire

La braderie du Secours populaire a besoin de vous ! Vous avez des vêtements ou des chaussures en bon état mais que vous n'utilisez plus ? Faites-en don au Secours populaire de Sénart au centre associatif les Saules. La prochaine braderie aura lieu samedi 13 mai de 9h à 17h dans ce même centre. Vous y trouverez tout type de vêtements dont les prix ne dépassent pas 10€, afin de venir en aide aux personnes en difficulté.

[savigny-le-temple.fr/14-92/e-magazine/agenda/fiche/une-braderie-solidaire](http://savigny-le-temple.fr/14-92/e-magazine/agenda/fiche/une-braderie-solidaire)

## Consolider ses connaissances

Du 15 mai au 23 juin, les pré-inscriptions pour participer aux ateliers sociolinguistiques adultes et à l'accompagnement scolaire enfants des centres sociaux sont ouvertes. Les ateliers se déroulent au centre social Françoise-Dolto et dans la maison de quartier Gaston-Variot, ainsi qu'au groupe scolaire Pierre-Brossolette (pour l'accompagnement scolaire uniquement). Les pré-inscriptions sont ouvertes à tous sur prise de rendez-vous par téléphone au 01 64 10 51 90 (Dolto), 01 64 41 70 49 (Variot) et 01 64 10 19 73 (Pierre-Brossolette).

## Une dictée pour tous !

Vous souhaitez tester vos connaissances en orthographe ? Les ateliers sociolinguistiques des centres sociaux de Nandy, Combs-la-Ville et Savigny-le-Temple organisent une dictée gratuite mercredi 24 mai au Millénaire pour tous les niveaux ! Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 mai sur le site de la ville ou via le formulaire papier disponible dans les centres sociaux.

[savigny-le-temple.fr/13-82/e-magazine/actualites/fiche/pour-que-la-dictee-ne-soit-plus-un-mauvais-souvenir](http://savigny-le-temple.fr/13-82/e-magazine/actualites/fiche/pour-que-la-dictee-ne-soit-plus-un-mauvais-souvenir)

## C'est le retour de la ressourcerie éphémère !

Un petit ménage de printemps, ça vous dit ? La ressourcerie est de retour pour la cinquième année consécutive afin de vous permettre de vous débarrasser en triant et en recyclant vos objets ! Tous les objets du quotidien sont acceptés : vêtements, livres, CD, DVD, jeux et jouets, vaisselle, bibelots, matériel électrique et électronique, mobilier... (excepté les matelas). Une fois nettoyés, réparés, ils seront revendus à bas prix afin de leur donner une seconde vie ! La ressourcerie vous attend du 24 mai au 14 juin tous les mercredis avec différents ateliers thématiques (réparation vélo, jeux de société...).

Retrouvez les différents lieux des collectes sur le site de la ville :

[savigny-le-temple.fr/14-91/e-magazine/agenda/fiche/c-est-le-retour-de-la-ressourcerie-ephemere](http://savigny-le-temple.fr/14-91/e-magazine/agenda/fiche/c-est-le-retour-de-la-ressourcerie-ephemere)



## Guinguette au Domaine

Les seniors savigniens et des communes de Grand Paris Sud sont conviés par la Direction des solidarités de la ville pour participer au prochain bal dansant qui aura lieu lundi 5 juin en soirée, dans le parc du Domaine de la Grange-la-Prévôté. En extérieur, l'animation musicale sera assurée par un collectif de musiciens et un buffet / repas permettra de dîner sur place. Les modalités d'inscription (dates, tarifs...) sont à consulter sur le site internet de la ville : [savigny-le-temple.fr](http://savigny-le-temple.fr) - renseignements au 01 64 10 68 20.



# 58,3

en millions d'euros,  
le montant du budget 2023  
À lire en page 10



# 46 000

visiteurs par mois sur le site internet [savigny-le-temple.fr](http://savigny-le-temple.fr)  
À lire en page 9



il y a

# 40 ans

débutait la construction du stade nautique Jean-Bouin  
À lire en page 18



## Aux Fontaines, l'arrivée des premiers commerces

Les travaux du renouvellement urbain des Fontaines arrivent progressivement à leur fin pour la première tranche des travaux, avec l'arrivée imminente des premiers commerces et la livraison des premiers logements au bailleur 1001 vies habitat.

Une étape importante est franchie : le centre commercial a accueilli, vendredi 14 avril, l'enseigne Franprix. Aujourd'hui en plein développement, la supérette recrute trois employés polyvalents et Dinesh Rasaratnam, le co-gérant, se dit « très content » de rejoindre les entreprises du nouveau centre commercial.

Ce dernier connaîtra aussi très prochainement le déplacement de l'agence immobilière ERA, d'une enseigne de restauration rapide (ex-Burger Heim), du coiffeur Ciseaux d'or. L'offre commerciale sera complétée par une boucherie, une boulangerie, et par deux nouveaux fast-foods. La commercialisation des espaces commerciaux en rez-de-chaussée se poursuit : quatre locaux restent aujourd'hui à louer par de futures entreprises.

Prochaines étapes : la déconstruction de l'actuel centre commercial, puis la poursuite de la tranche 2, c'est-à-dire la construction de nouveaux logements en accession avec vue sur le canal du Grand Veneur.

Pour rappel, le projet final prévoit d'ouvrir le centre sur l'extérieur et notamment sur l'avenue des Régalles, avec la création d'une continuité commerciale en rez-de-chaussée, en lien avec les flux piétons le long de l'avenue des Régalles, les logements se trouvant au-dessus de ces nouveaux immeubles. 313 logements sont au programme de cette opération phare du projet d'urbanisme mené conjointement avec le promoteur Spirit. 🍀

**Infos :** [savigny-le-temple.fr/content/renouvellement-urbain-fontaines](https://savigny-le-temple.fr/content/renouvellement-urbain-fontaines)

# La ville continue sa mutation

Sur Plessis-le-Roi, la future résidence du Château (accession à la propriété) va se construire. Dans le quartier des Cités-Unies, une dernière résidence construite par Habitat 77 verra le jour en 2025.



Perspective de la résidence du Château.

**S**ituée à proximité du Domaine de la Grange-la-Prévôté, la nouvelle réalisation lancée par le promoteur Marignan est conçue de la manière suivante : sur quatre étages, avec de multiples matériaux et des variations de couleurs, et au style architectural classique. La résidence se compose d'appartements neufs du studio au 5 pièces dont quelques duplex s'ouvrant, sur un espace extérieur, dont certaines vastes terrasses aux derniers étages. Elle se situera allée de la Perspective. Ce programme immobilier en accession à la propriété prévoit ainsi 120 logements collectifs, du T1 au T5. Le projet a été pré-

senté aux habitants de Plessis-le-Roi le 9 mars par Marignan.

Le promoteur met l'accent sur le projet paysager : toitures végétalisées, agriculture urbaine et jardins partagés. Son architecture extérieure rappelle celle du château. Les travaux devraient commencer au premier trimestre 2024, pour une livraison fin 2025.

## DE NOUVEAUX LOGEMENTS AUX CITÉS-UNIES

Un programme de logements est mené par le bailleur Habitat 77 dans le quartier des Cités-Unies, avenue de Tyresö. Il se compose de 10 maisons de ville accolées (4 et 5 pièces) et d'un petit collectif de

14 logements du studio au 5 pièces, soit 24 logements sur la totalité de l'opération.

Ces dernières constructions du quartier s'inscrivent dans le cadre de la reconstitution du programme de renouvellement urbain actuellement en cours au centre-ville. Avec en plus un aménagement paysager des jardins et un jardin partagé, le programme est certifié par Prestaterre et labellisé BEE + (Bâtiment - Énergie - Environnement). Les travaux devraient commencer au printemps 2024, pour une livraison à l'automne 2025. 🍀

**Infos : direction de l'urbanisme**  
Tél. 01 64 10 19 45



## Retour sur le conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal, qui s'est tenu mercredi 12 avril, les élus ont adopté 35 délibérations, dont le budget de la ville (à retrouver dans le dossier de ce numéro, page 10). Retour sur deux de ces décisions.



Consultez les ordres  
du jour et comptes-rendus  
sur [savigny-le-temple.fr/67/  
ma-ville/conseil-municipal](http://savigny-le-temple.fr/67/ma-ville/conseil-municipal)

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La municipalité de Savigny a décidé de maintenir dans son enveloppe budgétaire ses subventions aux associations présentes sur la commune. Elle a souligné le rôle moteur des 285 associations de la ville dans le lien social, les solidarités, la pratique sportive et la culture, indispensables à l'épanouissement des Savigniens et à la vie du territoire. Les associations sont aidées par la municipalité, qui a décidé, depuis 2019, de maintenir et de renforcer la critérisation des subventions qui leur sont accordées, au nom des valeurs d'égalité et de citoyenneté notamment. La ville consolide aussi le lien avec ses associations avec des cafés associatifs, des projets de manifestations co-construites et une participation à l'animation de ses événements. Le 12 avril, une fois encore, et malgré des finances contraintes, Savigny-le-Temple a donc prévu des crédits dédiés aux associations pour l'exercice budgétaire 2023. Cette délibération accorde à 53 associations la somme de 349 650 € au total. D'autres subventions pourront être accordées au fil de l'exercice budgétaire.

Pour voir le détail des subventions, rendez-vous sur [publiact.fr](http://publiact.fr), accessible via le site de la ville [savigny-le-temple.fr](http://savigny-le-temple.fr)

### SAVIGNY, VILLE ENGAGÉE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CANDIDATERA AU FONDS VERTS

La rénovation thermique du bâti est un enjeu majeur pour notre commune. L'État a lancé à ce titre en 2022 le Fonds vert : 1,5 milliard d'euros pour soutenir les projets des collectivités. Le préfet de Seine-et-Marne a présenté le dispositif aux collectivités du département. Ce fonds permet de mieux accompagner celles-ci dans l'amélioration des performances environnementales, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie. La Seine-et-Marne a été dotée d'un montant de 22 880 000 €. Les crédits sont ouverts jusqu'au 31 décembre 2023. La délibération votée par les élus ce mercredi 12 avril doit permettre de solliciter des subventions à ce titre dès que les projets seront prêts à être déposés. Savigny-le-Temple demandera une subvention au titre de l'aménagement du cadre de vie, en particulier la transition écologique, notamment pour l'étude de maîtrise d'œuvre pour la rénovation thermique du groupe scolaire Marc-Bloch, prévue cette année. 🌿

# Un nouveau site internet pour Savigny

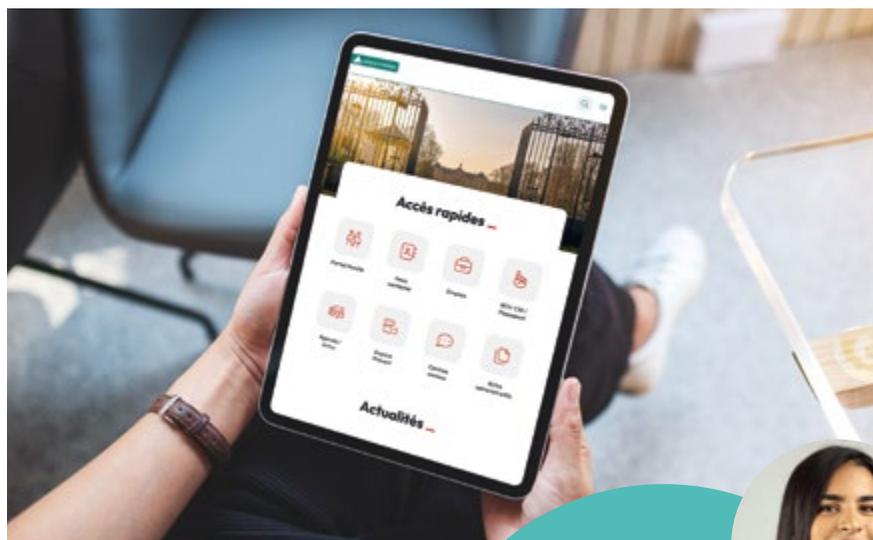
Savigny-le-Temple lance son nouveau site internet ! Dans le cadre de la refonte complète de ses outils et dans un souci constant de les rendre plus fonctionnels et accessibles, la ville a souhaité moderniser son site et l'a lancé en ce début avril 2023.

Labellisée « Ville internet » en 2001, Savigny-le-Temple a été l'une des premières communes à ouvrir son site internet et aujourd'hui encore, elle continue d'avoir une forte communauté numérique, enrichie de ses réseaux sociaux (Facebook : 7 000 abonnés - Instagram : 2 200 abonnés).

Avec une moyenne de 46 000 visites par mois, le site internet de la ville est un outil indispensable qui répond aux besoins d'informations des Savigniens ; il permet une communication en temps réel sur l'actualité de la ville et des services publics. Il offre de nouvelles fonctionnalités et des accès plus rapides (portail famille, rendez-vous carte d'identité / passport, emplois, actes administratifs...) pour faciliter la navigation des usagers et la bonne diffusion des informations des services de la ville.

## UN NOUVEAU SITE PLUS ÉCOLOGIQUE

Entièrement développé et hébergé en France, le site internet a été pensé et conçu pour être le moins énergivore possible. Il respecte également le Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA), qui permet à tous les publics d'y naviguer plus simplement. Un nouvel outil numérique donc, une ergonomie et une typographie plus lisible, des rubriques aux intitulés plus clairs, le tout sans oublier la complémentarité pluri-médias avec le journal *La Feuille de Savigny*, qui s'enrichit d'un e-magazine.



Des formats variés complètent le traitement de l'actualité et des événements : agenda, vidéos, portraits, podcasts... La commune prévoit aussi prochainement la mise en place d'une newsletter.

Après près de deux ans de travail de la direction de la communication, et une concertation de ses habitants, la municipalité est donc heureuse d'annoncer la naissance de ce nouveau site, conçu et rédigé en interne(\*), et développé par l'agence web Artifica.

(\* ) Le contenu du site internet est en perpétuelle évolution : si vous constatez des informations manquantes, nous vous remercions de le signaler via le module participatif situé en bas des pages web.

**INÈS MOUCHRIT,**  
Conseillère municipale,  
déléguée à la promotion  
numérique de la ville et au  
développement des outils  
numériques

« Le nouveau site a un aspect simple et épuré pour une meilleure expérience utilisateur. Les infos sont plus faciles à trouver, et les actualités du territoire sont bien mises en valeur. Il répond aussi aux critères de sobriété numérique, plus écologiques. »



SCANNEZ-MOI !

savigny-le-temple.fr

# Au service du quotidien et de l'avenir

Mercredi 12 avril, Savigny-le-Temple a voté son budget 2023 : il est le reflet de la mise en œuvre des politiques publiques décidées par l'équipe municipale, et permet de prévoir l'ensemble des dépenses et des recettes au cours de l'année.

**A**vec les effets de l'inflation toujours très haute et la guerre en Ukraine, l'actualité internationale pèse fortement sur les coûts et implique une certaine rigueur dans la gestion des finances de la ville. Par ailleurs, il faut noter une « *perte de l'autonomie financière des villes suite à certaines décisions de l'État* », explique Marie-Line Pichery, maire. Citons le dégel du point d'indice des fonctionnaires – non compensé par l'État, la perte de la taxe d'habitation, les hausses successives du Smic. L'explosion des prix des fluides a aussi amené des charges nouvelles pour les collectivités. L'actualité nous le montre ; avec l'augmentation des prix de l'énergie, mais aussi avec l'accélération du réchauffement climatique, il faut consommer autrement et se diriger vers des modes de vie plus doux, moins énergivores. Comme beaucoup de collectivités, Savigny-le-Temple s'est emparée du sujet de la sobriété énergétique, en réduisant sa consommation d'énergies fossiles, en baissant le chauffage d'un degré dans les

Le budget de la ville s'équilibre en dépenses et en recettes à

## 58 272 586 €

Section de fonctionnement :  
47 023 163 €

Section d'investissement :  
11 249 423 €

bâtiments communaux. La ville entame aussi progressivement la rénovation énergétique de ses bâtiments, un choix essentiel pour maîtriser les émissions carbone.

### PALLIER À L'INFLATION POUR LES FAMILLES

La gestion des finances a donc encore, cette année, été ajustée pour assurer l'équilibre budgétaire, tout en maintenant un service public efficace et en protégeant le pouvoir d'achat de l'ensemble des Savigniens : les tarifs municipaux sont stables, la part communale de la taxe foncière n'augmente pas pour la 14<sup>e</sup> année consécutive. Tout ceci avec une ligne claire : ne pas dégrader les fondamentaux et maintenir les investissements.

### PRIVILÉGIER L'AVENIR

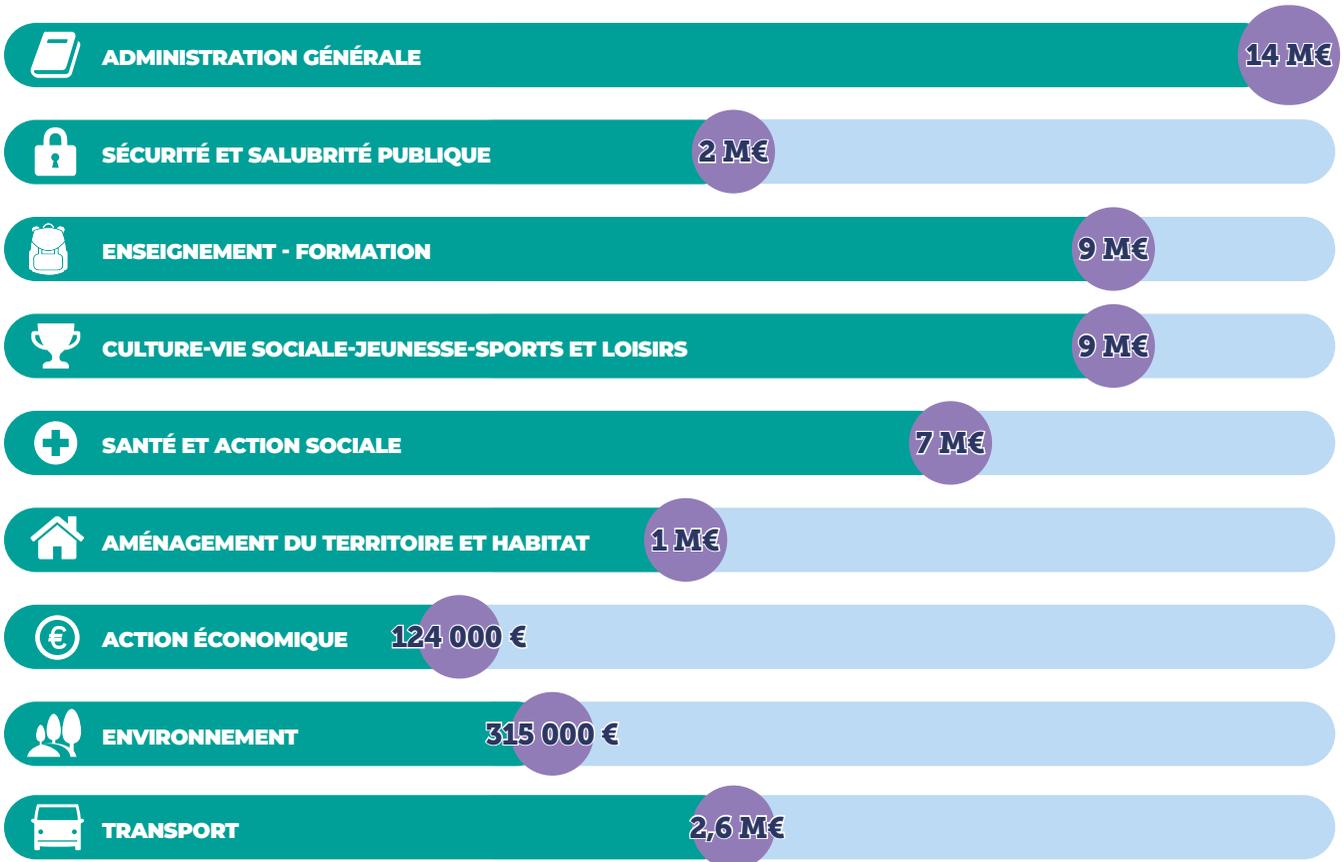
Malgré le contexte incertain et l'augmentation de ses dépenses, la ville de Savigny-le-Temple garde un budget qui lui permettra de poursuivre les investisse-



# 14

C'est le nombre d'années pendant lesquelles la part communale des taux d'imposition n'a pas été augmentée

## LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE **FONCTIONNEMENT** PAR POLITIQUES PUBLIQUES : 47 023 163 €

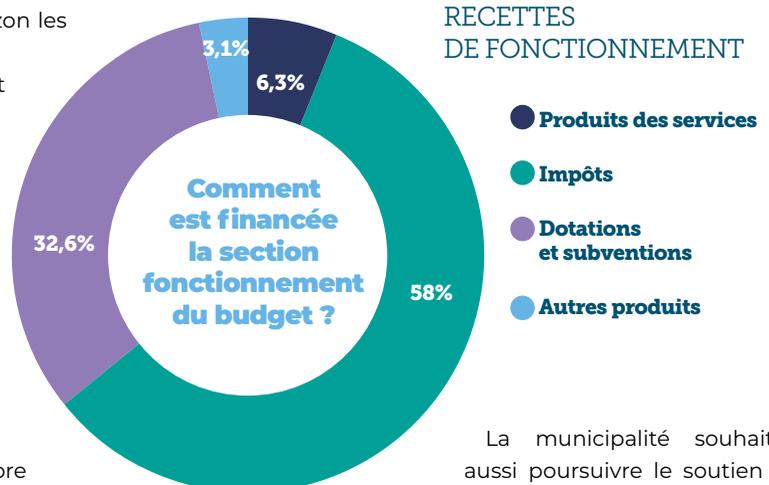


ments et de regarder vers l'avenir, avec pour horizon les 50 ans d'existence de la ville nouvelle.

« Notre stratégie : pas de fuite en avant, poursuit Marie-Line Pichery. Notre dette reste saine : nous disposons d'une capacité de désendettement inférieure au niveau généralement admis, qui est fixée à 12 ans pour les communes. À Savigny, ce ratio est largement inférieur au seuil d'alerte. »

### DES PRIORITÉS BIEN DÉFINIES

Pérennisation des études dirigées, arrivée du kit de rentrée scolaire (fournitures « de base » distribuées à tous les élèves de primaire à la rentrée 2023), remise gratuite d'une calculatrice collègue à tous les élèves de CM2, déploiement de la fibre et du parc informatique des écoles : les élus priorisent les actions éducatives et souhaitent renforcer l'égalité des chances. Sans oublier la cohésion sociale, pour lutter contre les inégalités. Ni les solidarités : maintien du lien avec les seniors, lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire, actions en faveur de la santé et de la prévention... Les financements du milieu associatif, sportif et culturel, indispensables à la vie des Savigniens et vecteurs d'unité et d'émancipation, sont également au cœur des politiques publiques.

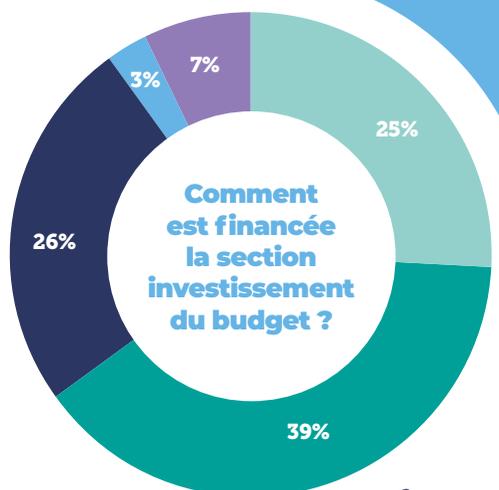


La municipalité souhaite aussi poursuivre le soutien à l'emploi et à l'insertion, en soutenant par exemple le dispositif Forces (Fédérer, orienter, raccrocher sur le champs éducatif et social) qui fait ses preuves sur le territoire et qui raccroche les jeunes les plus éloignés de l'emploi. Et pour garantir une ville apaisée, la municipalité renforce ses effectifs au bénéfice de la proximité : deux nouveaux agents de police municipale seront recrutés pour compléter l'équipe actuelle, ainsi que deux ASVP.

**POURSUITE DES GRANDS PROJETS URBAINS**

Un budget d'investissement ambitieux. Les 11 millions d'euros prévus pour les projets de transformation du territoire permettront notamment à la ville, en partenariat avec ses partenaires financiers – le Département, l'ANRU, Grand Paris Sud, la Région et l'Europe – de continuer à métamorphoser le territoire et d'en assurer la transition écologique. Parmi ces grands projets, l'arrivée du nouveau terrain de sport synthétique à hauteur de 1 million d'euros (financé aussi par différentes subventions), la finalisation de la rénovation énergétique du groupe scolaire des Ormes, la rénovation de la passerelle de la RD 50. L'entretien du patrimoine prévu par la ville (avec la réhabilitation du clocheton du château et de l'église du Bourg), les programmes de l'ANRU et du Tzen 2 – co-financés par le Département, l'agglomération et la Région – inscrivent cette année encore l'amélioration du cadre de vie dans les objectifs de la commune, tout comme l'arrivée d'une nouvelle liaison douce et de plusieurs îlots de fraîcheur dans les cours d'école. L'ouverture de la crèche en centre-ville permettra d'accueillir en septembre les tout-petits dans un endroit neuf et aménagé et facilitera les liens intergénérationnels, avec la présence de la résidence seniors au-dessus. « Nous avons voté un budget sain et responsable. Ce sont des chantiers pour demain, conclut Marie-Line Pichery. Malgré le contexte, la municipalité poursuit la réalisation de son programme, et a voté un budget de confiance en l'avenir, qui permet de n'oublier aucun domaine de la vie quotidienne. »

**LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2023**



**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

- Subventions
- Emprunt
- Recrèsultat 2022
- Taxe d'aménagement
- FCTVA<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée

**VÉGÉTALISATION  
DES COURS D'ÉCOLE :  
200 000 €**



**SECTION DU CLOCHETON  
CHÂTEAU DE LA GRANGE :  
105 000 €**



**RÉNOVATION DE  
LA PASSERELLE  
DE LA GRANGE :  
400 000 €**



**SOCLE NUMÉRIQUE  
DANS LES ÉCOLES :  
208 000 €**



**VOIRIE :  
208 000 €**



**3  
Questions à**

## Mourad EL BOUANANI

Adjoint au maire délégué aux finances, à la commande publique, au contrôle de gestion et au conseil de vie locale de Plessis-la-Forêt

### Dans quel contexte s'inscrit ce budget 2023 ?

Le budget primitif de l'année 2023 a été élaboré dans un contexte de forte instabilité financière, notamment du fait des conséquences de la crise énergétique qui nous frappe très fortement, ou encore de l'inflation qui n'est pas encore stabilisée. Nous avons fait le choix de ne pas alourdir les charges pesant sur les Savigniens en n'augmentant ni le taux de la taxe foncière (pour la quatorzième année consécutive) ni les tarifs des services publics. La maîtrise des dépenses et la bonne santé financière de la ville le permettent. Nous faisons le choix de financer l'avenir de Savigny-le-Temple avec une part importante d'investissements tout en conservant un très haut niveau de services publics.

## Faire de Savigny-le-Temple une ville durable, solidaire, innovante et conviviale

### Que dire de la gestion de la dette ?

Au 1<sup>er</sup> juillet 2023 l'encours de la dette devrait être (après avoir levé l'emprunt) de 17 230 524, 49 euros contre 16 279 412, 83 au 1<sup>er</sup> juillet 2022 (idem après avoir levé l'emprunt en 2022). Il conviendrait d'ajouter que la charge financière (le poids des intérêts) baissera de l'ordre de 50 000 euros en 2023 alors même que la commune souscrit un emprunt plus important qu'en 2022.

En effet, la commune connaît actuellement l'extinction des emprunts souscrits au début des années 2000, les taux d'intérêts de ces emprunts étaient beaucoup plus élevés que ceux actuellement pratiqués.

Enfin, il est à noter que notre capacité de désendettement est largement en dessous du seuil régalien et que nous n'avons aucun emprunt toxique.

### Le budget est indispensable à la bonne mission du service public. Quels sont les choix des élus, quelles missions priorise-t-elle pour ses habitants ?

Le budget 2023 s'inscrit dans cette perspective : faire de Savigny-le-Temple une ville durable, solidaire, innovante et conviviale, comme l'équipe municipale s'y est engagée. Ce budget se veut plein d'énergie positive et témoigne par ses investissements d'une confiance dans l'avenir de notre ville : en améliorant nos écoles, par exemple, ou en finalisant la construction de la crèche collective en centre-ville, en accompagnant nos jeunes, en rénovant nos équipements sportifs, en poursuivant le déploiement du réseau de vidéo protection, nous rendons notre ville toujours plus attentive et sûre pour ses habitants. Nous inscrivons aussi dans la durée notre objectif d'embellir notre cadre de vie. Enfin, en accompagnant la solidarité, la participation citoyenne, notamment avec des actions d'aller-vers, nous participons à la restitution du lien social et agissons en faveur de la justice sociale.



**SCANNEZ-MOI !**

Retrouvez l'interview  
en vidéo



# Yandric Nguilla :

## « J'ai un esprit très compétitif »

À l'approche des Jeux olympiques 2024, *la Feuille de Savigny* poursuit ses portraits de sportifs de la ville. Faites connaissance avec Yandric Nguilla, 17 ans : le champion, formé au STKD77 (Savigny-le-Temple Taekwondo), multiplie les bons résultats en compétition, dont une place en 8<sup>e</sup> de finale aux championnats du monde junior, en août 2022.

### COMMENT AS-TU DÉCOUVERT LE TAEKWONDO ?

J'ai découvert ce sport en accompagnant ma sœur à ses entraînements. J'ai toujours eu beaucoup d'énergie, c'était le moyen de la canaliser. Et j'ai un esprit très compétitif : quand j'affronte mes adversaires, j'ai vraiment envie de les battre ! C'est aussi un sport qui me permet de me dépenser et de me dépasser. Le taekwondo développe la souplesse, la discipline, l'agilité. Le respect est une des valeurs les plus importantes.

### QUEL REGARD PORTES-TU SUR TES DERNIERS RÉSULTATS ?

Beaucoup de fierté, parce que ça n'a pas été facile. La période du Covid était difficile et j'avais perdu mes marques. Ces derniers résultats (*champion de France*

*des -68 kg 2022, participation aux championnats du monde junior, ndlr*) font du bien. J'ai aussi fait partie de la délégation française aux derniers championnats d'Europe des moins de 21 ans, à Riga, en Lettonie, en septembre 2022.

### AUJOURD'HUI, TU VIS À AIX-EN-PROVENCE ET TU AS ENTAMÉ UNE SCOLARITÉ EN SPORT-ÉTUDES. COMMENT CONCILIES-TU VIE DE FAMILLE, ÉTUDES ET OBJECTIFS ?

Ça se passe très bien et le sport m'aide au quotidien à affronter les épreuves de la vie. J'arrive aussi à concilier ma scolarité avec le reste. Il est important pour moi de beaucoup travailler. Je m'entraîne cinq fois par jour. Depuis que j'ai repris, j'ai obtenu une médaille de bronze pour mes premiers championnats de France

adultes. Aujourd'hui, l'un de mes projets est d'être sélectionné pour les JO 2028.

### QUELS CONSEILS DONNERAIS-TU AUX JEUNES QUI VEULENT ATTEINDRE UN HAUT NIVEAU SPORTIF ?

Je dirais « lance-toi ! » Il faut aussi trouver les bonnes personnes pour t'entourer et te permettre de continuer lorsque tu flanches. Et puis, au quotidien, bien dormir et s'entraîner beaucoup.

### QUI SONT TES MODÈLES DANS LE MONDE DU SPORT ?

Mon modèle sportif est Kevin Mayer, une figure française du décathlon. Je regarde beaucoup comment il s'entraîne. Il vit vraiment son sport et il se donne à 100 %. Cela fait de lui un grand champion. 🍌



## La Compagnie du Lac EN MODE 10 COMMANDEMENTS

La compagnie amateur fait son retour sur scène à Savigny avec la reprise de la comédie musicale iconique des années 2000, *Les 10 Commandements*. Un show qui promet, une fois encore, une grande qualité artistique. Rencontre avec les artistes.

« **C**ette comédie musicale a traversé les années en gardant sa fraîcheur et en transmettant des valeurs universelles d'amour, de partage et de lutte », a exprimé la compagnie en annonçant cette nouvelle date. Alors que les répétitions vont bon train à la Ferme du Coulevrain, chanteurs, danseurs, musiciens mais aussi « petites mains » des coulisses s'affairent et montrent un grand professionnalisme. Il en faut pour raconter comme il se doit l'une des histoires les plus connues de l'humanité.

« Les artistes sont tous très doués, même s'ils ne sont qu'amateurs », décrit Rachel, l'une des chanteuses de la troupe. Savignienne, elle est animatrice au groupe scolaire Sidonie-Talabot, et elle donne aussi des cours de chant. Elle interprète Yokébed, la mère de Moïse. « Pour ce rôle, je me suis plongée dans l'histoire de Moïse, et je me suis préparée en regardant le spectacle original, dont je ne connaissais que les chansons. »

Une comédie musicale qui plaît également à Flavie, 18 ans et danseuse de la troupe. « Je l'ai connue étant petite, raconte-t-elle. Ce qu'on va présenter sur scène se rapproche du vrai spectacle professionnel ! On se donne tous à fond. Tout le monde s'entend très bien. Sur scène, on a la possibilité d'être quelqu'un d'autre, de se faire plaisir. »

### « LE RÔLE DE MOÏSE, C'EST UNE SACRÉE RESPONSABILITÉ »

Un amour de la scène partagé par l'ensemble des artistes de la Compagnie du Lac et surtout par Antoine, père de famille

savignien et chef de projet dans la vie. Ce chanteur passionné, qui interprètera Moïse - le premier rôle - fait partie de la troupe depuis 2008 et a participé à la plupart de ses représentations depuis. « Chanter, c'est une part importante de ma vie, exprime-t-il. C'est une bulle qui me permet de me dépenser, de m'évader. » Et le rôle de Moïse, pour Antoine, c'est une sacrée responsabilité : « J'adore ce personnage, et ce qu'il représente, décrit-il. C'est un leader, il sauve. Les 10 commandements étant ma comédie musicale préférée, ce rôle est important pour moi et surtout il me permet de rendre hommage à Daniel Levi dont j'étais un grand fan (le chanteur, interprète original de Moïse, est décédé en août 2022, ndlr). »

La Compagnie du Lac poursuit sa quête de talents et qui sait, pour certains, elle deviendra un tremplin vers une carrière d'artiste ? C'est en tout cas le rêve de Jihane, 12 ans, figurante, mais dont la voix n'est pas passée inaperçue et qui lui a valu une place dans le spectacle. « Le niveau est très élevé, ça me pousse à beaucoup travailler, souligne-t-elle. Je voudrais bien un rôle de soliste pour l'année prochaine. Je me projette déjà ! C'est vrai que j'aimerais beaucoup devenir chanteuse et faire de la scène mon métier. Je ne peux pas vivre sans chanter ! »

Les 8, 9 et 10 juin à 20h30, le 11 juin à 14h au Millénaire.  
Infos et réservations : [compagniedulac.fr](http://compagniedulac.fr)

**La Feuille de Savigny** vous propose dans cette rubrique un moment de pause, prenez le temps !

# La pause café



**Le Post du mois**

## Que mettre dans son compost ?



Composter les déchets organiques permet de réduire de manière significative le volume des déchets ménagers. Pour fabriquer un composte de qualité, qui pourra être réutilisé en engrais, il faut respecter quelques principes : on vous explique ici quoi mettre !

- Des déchets verts : épluchures, fleurs fanées, gazon, mauvaises herbes.
- Des déchets bruns : sachets de thé, café, coquilles d'œuf, pain rassis,

feuilles mortes, écorces d'arbres, foin.  
- Des déchets ménagers valorisables : papier absorbant, mouchoirs et serviettes en papier, cartons sans imprimés.

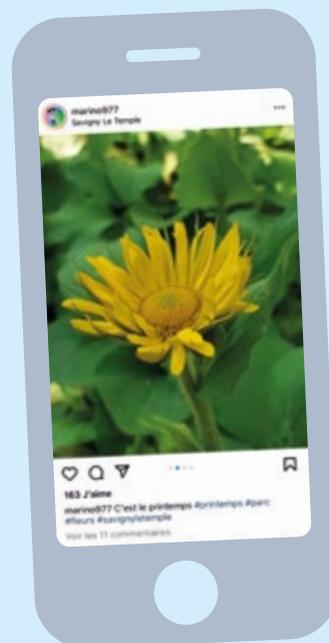
Commencez par étendre une fine couche de paille dans un contenant (sans fond, posé à même le sol si vous disposez d'un jardin) et ajoutez vos déchets ; veillez à maintenir un bon équilibre entre les différentes couches vertes et brunes.

Toutes les deux semaines, il vous faudra brasser le compost. S'il est trop sec, arrosez-le légèrement et s'il est trop humide, rajoutez des déchets secs.

**En vidéo : obtenir un composteur avec Grand Paris Sud**



SCANNEZ-MOI !



Merci à @marino77 sur Instagram pour cette belle publication ! Partagez-nous vos meilleures photos sur les réseaux sociaux en mentionnant @villedesavignyletemple

## Jeu : les rues de Savigny

### Règle du jeu :

placez les numéros correspondant aux définitions dans les lignes des noms des voiries. Vous pouvez vous aider d'un plan de la ville.

	Rue	Clos	Allée	Place	Avenue	Rond-point
Aimé Césaire						
Du clocher						
Gustave Courbet						
Arthur Rimbaud						
Louise Michel						
La hulotte						
Tilleuls						
Elsa Triolet						
Jean Dausset						
Mistral						

### Question bonus :

Qui était un écrivain et un homme politique à la fois ?

1. Il est considéré comme le maître du vent.
2. Célèbre Institutrice et écrivaine
3. Il était écrivain et c'est engagé dans la valorisation de la culture en Martinique.
4. Un poète maudit.
5. Prix Nobel de physiologie.
6. On peut y voir le toit de l'église.
7. Elle est chouette.
8. Est un peintre et sculpteur.
9. Une femme de lettres qui a fait de la résistance.
10. Un arbre avec des feuilles qui sont en forme de cœur renversé.

Retrouvez les réponses sur le site de la ville en flashant ce QR code



SCANNEZ-MOI !



## Les voitures haut de gamme de Mickael Kadi

**F**aites connaissance avec Dikaluxe, une jeune entreprise savignienne de location qui propose ses services en Essonne et en Seine-et-Marne. Dans le domaine du prêt de voitures, Mickael Kadi se démarque : il ne propose à sa clientèle que des véhicules haut de gamme, des Mercedes, Audi ou encore Land Rover. Vous pourrez aussi louer des citadines luxueuses.

Une activité en pleine expansion, qui permet de rouler en voiture de luxe le temps d'une soirée ou de quelques jours. « Aujourd'hui, je souhaite me développer et augmenter ma flotte

de véhicules, précise le Savignien. J'ai toujours aimé les belles voitures ! Et la location est un secteur porteur. On peut en profiter lors de mariages, ou juste pour se faire plaisir. »

Dikaluxe est amené à se moderniser, avec l'arrivée d'un site internet et d'une application qui permettront de louer son véhicule à distance et facilement.

[dikaluxeautomobile.com](http://dikaluxeautomobile.com)

Instagram : [Dikaluxe\\_automobile\\_](#)

Tél. 07 68 74 18 13

## État Civile

### Naissances

#### MARS

- Haron El Ouadi à Melun
- Aurianna Saraiva Santos au Kremlin-Bicêtre

### Mariages

#### AVRIL

- Patricia Fey-Desvallet et André Joste
- Sarah Creveldinger et Teddy Diochon
- Bénédicte Fort et Michaël Metais

### Décès

#### MARS

- Mamadou Diallo (62 ans) à Melun
- Richard Fritz (72 ans) à Melun
- Ali Ayadi (74 ans) à Antibes
- Maxime Girard (35 ans) à Savigny-le-Temple

#### AVRIL

- Liliane Schreys née Welter (75 ans) à Savigny-le-Temple
- Naceur Asri (63 ans) à Melun
- Frédéric Moothamah (92 ans) à Melun
- Gerard Egasse (80 ans) à Melun
- Onte Taati (63 ans) à Savigny-le-Temple
- Nadarajah Amutharasan (53 ans) à Savigny-le-Temple

### Noces d'or

Félicitations à M. et Mme Kitwa, qui ont célébré leurs noces d'or en famille au Domaine de la Grange-la-Prévôté samedi 22 avril, en présence de Marie-Line Pichery, maire, et de Jean-Daniel Cannempasse-Riffard, adjoint au maire.



# Les débuts d'Axel Reymond À SAVIGNY

Premier français champion du monde de nage en eau libre, Axel Reymond a commencé la natation à Savigny au sein de l'ASPS natation. Ses premières brasses, c'est à la piscine Jean-Bouin qu'il les a apprises. Retour sur le parcours de cette figure sportive savignienne, qu'on espère voir aux JO 2024 !

**D**epuis l'âge de 5 ans, Axel nage. Formé depuis son tout jeune âge par sa coach, la seine-et-marnaise Magali Mérino, il s'entraîne aujourd'hui au club de Fontainebleau. Mais il n'oublie pas ses débuts à Savigny. « Mes parents m'ont inscrit pour que j'apprenne à nager, se souvient-il. La natation, c'était aussi le moyen de me canaliser ! La piscine de Savigny, c'est la maison, le début de mes aventures. J'y suis allé aussi avec l'école, le collège, le centre de loisirs... » Avec le temps, Axel a progressé et a atteint le niveau qu'on lui connaît. « Je voulais tout le temps améliorer mes temps, décrit-il. Aller chercher encore plus loin mes performances. La natation permet de se dépasser. Et quand je suis dans l'eau, je suis dans un autre monde. »

Aujourd'hui spécialiste des épreuves de nage en eau-libre (en bassin d'aviron, lac, rivière, mer) sur 5 km, 10 km et 25 km, Axel Reymond est l'un des meilleurs Français dans sa discipline, et espère se démarquer aux prochains championnats du monde, en décembre 2023. Des épreuves qui lui ouvriront peut-être les portes des JO 2024.

« En octobre, j'ai aussi pour projet de traverser la Manche », annonce-t-il. Des projets et des échéances nombreux, donc, que *La Feuille de Savigny* suivra bien sûr de près !



Photo © 2023 Axel Reymond - Droits réservés

## Grand Paris Sud : quand les enfants se jettent à l'eau

Savoir nager, après avoir appris à « flotter » et à ne pas paniquer dans l'eau, c'est ce que les enfants de 6 à 12 ans apprennent à l'occasion de stages initiés par la démarche de l'aisance aquatique depuis 2020 sur le territoire de l'agglo.

Des pratiques innovantes qui ont déjà permis à plus de 5 000 enfants de se familiariser avec l'eau et de vaincre leurs peurs depuis 2020 !

« Le sport permet de se sentir mieux dans sa tête et dans son corps », estime Axel Reymond. Je trouve très important d'apprendre à nager et de savoir nager partout, dans un lac, dans la mer... quel que soit son âge, ne serait-ce que pour éviter les noyades. En s'inscrivant à un sport, on se fait des amis pour des années, on se donne à 100 % ensemble et la concurrence est saine. On progresse ensemble. »



## Le stade nautique Jean-Bouin, un équipement incontournable du territoire

Inauguré en 1984 par le ministre des sports Alain Calmat, l'équipement sportif s'apprête à fêter ses 40 ans.

En 1983, la ville nouvelle prend de l'ampleur. La construction d'une nouvelle piscine répond à un besoin important : une demande croissante des associations sportives, l'augmentation forte de la population à cette époque, et surtout son rajeunissement. Maire de Savigny à l'époque, Jean-Louis Mouton saluait l'arrivée d'un « outil de plus pour l'épanouissement de l'ensemble des habitants et notamment des jeunes. » Aujourd'hui, avec son bassin de compétition de 25 x 20m, son bassin ludique, sa patageoire, ses saunas et hammam, son squash, sa salle de musculation, sa salle de gymnastique, son gymnase... le complexe Jean-Bouin demeure un équipement incontournable de Savigny, qui a constitué un élément de plus dans la labellisation « Terre de jeux » de l'agglomération. Lors de l'inauguration, l'édile souhaitait à la piscine « le succès auquel elle peut prétendre après de toutes les générations, sportives ou non. » C'est chose faite. Gérée par Grand Paris Sud depuis 2017, la structure profite à des milliers d'habitants de tout le territoire. Savigniens ou voisins profitent des équipements sportifs du stade nautique et surtout, y ont appris à nager.



**DOSSIER**

### Stade nautique Jean Bouin UN NOUVEL ÉQUIPEMENT TRÈS ATTENDU !

« La Feuille de Savigny » présente ce dossier, le dossier technique de dossier et des équipements, la piscine, ditonisme, Stade nautique Jean Bouin. Attendue avec une vive impatience par tous les habitants de la commune, elle a ouvert ses portes le lundi 17 octobre 1984.

Située dans le quartier de la Grange-du-Bouin, elle est appelée à desservir l'ensemble de la zone nord du Grand-Mélan.

**Présentation, situation.**  
Le remplacement des différentes parties du programme a été guidé par l'idée de retrouver l'habitat des grandes formes brisées. La piscine s'ouvre au Sud, vers l'étang et à l'Ouest vers le bois. Elle est protégée au Nord par les locaux techniques. Le caractère « piscine » extérieur se retrouve à l'intérieur par l'utilisation de bois en structure (lamell-collé). Une grande partie de la charpente est apparente.

**Organisation du bassin.**  
Le bassin de 25 m x 20 m de compétition et le bassin d'utilisation sont en communication. L'accès au bassin sportif (profondeur de 1,80 m à 0,80 m, sauf devant le plongeon de 3 m où la profondeur passe à 3,80 m) se fait par le bassin d'utilisation dont la profondeur varie de 0 à 1,50 m. L'accès est donc facile pour les jeunes et les handicapés.

Le patageoire est placé dans l'angle sud et occupe autour d'une zone de détente créée dans une serre-saunarium dont le rôle est fondamental sur le plan thermique.

**Les annexes**  
Le hall a été étudié en vue de répondre à la fonction d'entrée unique.  
La cafétéria est libre d'accès, elle permet de bien voir les activités intérieures sans avoir à y pénétrer.  
Les gradins. Leur position supérieure permet l'ouverture au public à partir du hall ou de la cafétéria.  
Vestiaires et douches. L'étude thermique a démontré, pour le confort des utilisateurs, l'intérêt de la séparation véritable des douches et des vestiaires par un sas d'usage.  
Le local du maître nageur et l'infirmerie sont placés en position centrale favorisant l'accès et la surveillance des deux zones, bassin et vestiaires.  
Saunas. Les accès et sa sortie sont contrôlés à partir de la caisse principale bien qu'il fonctionne de façon autonome. Deux jolies entrées permettent la relaxation à l'air libre. Il sera ouvert au public ultérieurement.

**Le gradin**  
Malgré l'ouvrage du stade nautique le S.C.A. du Grand-Mélan assure également, dans un pavillon temporaire, tout du moins, la gestion de cet équipement.

Ainsi, le respect des paramètres qualitatifs, le planning d'utilisation et les tarifs des entrées (voir ci-contre) ont été débattus et décidés au niveau du syndicat communitaire.

La responsabilité de la gestion de

la piscine sera traitée, de façon définitive, comme pour l'ensemble des autres équipements, dans le cadre de la procédure prévue par la loi du 13 juillet 1983 modifiant le statut des agglomérations nouvelles et à l'occasion de l'établissement de l'inventaire des équipements et services des communes.

Quoi qu'il en soit, les Savigniennes et les Savigniens ne peuvent que se réjouir de cette ouverture qui vient à propos répondre à un besoin depuis longtemps exprimé.

Dès le budget supplémentaire de cette année, la municipalité, quant à elle, a décidé de prendre en charge une initiation à la natation pour les enfants des écoles de la ville.

Dans un premier temps, pourront ainsi fréquenter la piscine chaque semaine les enfants des classes de C.E.1 des écoles primaires de la ville.

Une initiative à souligner qui témoigne de l'effort constant de la commune en direction des enfants et des écoles.

**FICHE TECHNIQUE**

**Dénomination.** Stade nautique Jean Bouin.  
S.C.A. du Grand-Mélan.  
**Malles d'ouvrage.** F.P. & M.S., La Grange-du-Bouin, 77175, Savigny-le-Temple (Tel. 063 90 22).  
**Architecte.** Y. Carlier, 26, rue de Cité Mouchotte, 75014 Paris.  
**Localisation.** Commune de Savigny-le-Temple quartier de la Grange-du-Bouin.  
**Maintenance des travaux.** Cédit de la piscine : 29 064 058 F.

**Financement.** Subventions pour la piscine : Mairie Jeanne et Sports, 2 700 000 F ; Région, 700 000 F ; C.O.M.E.S., 350 000 F ; Agence pour l'économie d'énergie, 300 000 F ; Jeanne et Sports, 150 000 F ; l'économie d'énergie, 150 000 F.  
Subventions pour la serre : C.O.M.E.S., 100 000 F ; Jeanne et Sports, 150 000 F ; Emprunt S.C.A., 14 971 856 F.  
Cédit de la piscine : 29 064 058 F.

**OUVREMENT DE LA PISCINE**

<b>Lundi.</b> 12h - 14h / 16h - 18h.	<b>Vendredi.</b> 17h - 21h.
<b>Mardi.</b> 16h 30 - 19h.	<b>Samedi.</b> 9h - 12h / 14h - 18h.
<b>Mercredi.</b> 10h - 12h / 14h - 19h.	<b>Dimanche.</b> 10h - 13h / 15h - 19h.
<b>Jeudi.</b> Réservé : École de natation.	

**TARIFS USAGERS**

<b>Adultes.</b>	<b>Enfants.</b>
Entrée simple 30 F.	Entrée simple 30 F.
Carte d'abonnement nominative de 30 entrées (soit 2 entrées gratuites) valable un trimestre 80 F.	Carte d'abonnement nominative de 30 entrées (soit 2 entrées gratuites) valable pour une année (contre carte d'usage droit à l'année gratuit à la piscine) 240 F.
Entrée simple (âge de scolarité) 5 F.	<b>École de natation.</b>
Carte d'abonnement nominative de 30 entrées (soit 2 entrées gratuites) valable un trimestre 40 F.	Pour 10 leçons 150 F.

La Feuille de Savigny, octobre 1984.



1



2



4



5

# Le Retour en IMAGES



7



8



3

## 1 Semaine olympique et paralympique

Le 5 avril, les enfants de la ville ont participé à des initiations sportives et ont profité d'ateliers organisés dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique.

## 2 Semaine départementale des familles

Les services de la CAF, du Département, de la ville et les professionnels de l'enfance étaient réunis au Millénaire pour une journée thématique. L'après-midi, un job dating sur le thème des métiers du social et de l'animation était organisé.

## 3 Visite du préfet à l'égalité des chances

Benoît Kaplan, préfet délégué à l'égalité des chances, a visité la commune et échangé avec le maire autour des thématiques de l'insertion et des projets politiques de la ville.



6

## 4 Retour des moutons

L'éco-pâturage revient au printemps ! Brebis et bœufs ont réintégré les parcelles et y paîtront jusqu'à l'automne.

## 5 Remise des médailles du travail

Le maire et les élus ont remis, samedi 15 avril au Domaine, les médailles du travail à 26 Savigniens. Félicitations à tous !

## 6 Vide-greniers au Bourg

Dimanche 16 avril, promeneurs et chineurs se sont retrouvés au Bourg pour un vide-greniers autour de la Ferme du Coulevrain. Une édition qui a connu un franc succès.

## 7 Thé dansant des seniors

Le Millénaire s'est animé jeudi 20 avril avec le thé dansant ! Les participants ont mis à l'honneur la piste de danse lors de ce rendez-vous convivial et festif.

## 8 Rencontres autour de l'entrepreneuriat des femmes

L'association ADIE a reçu au Millénaire, jeudi 27 avril, les femmes futures entrepreneures autour de conférences et ateliers. Thèmes : créer son entreprise et déjouer les obstacles !

## 9 Journée des déportés

Dimanche 30 avril, Marie-Line Pichery a déposé une gerbe au Monument aux Morts du Bourg dans le cadre de la Journée du souvenir de la déportation.



9



**GROUPE MAJORITAIRE  
FIER•E•S DE NOTRE VILLE**  
28 élus

**Nouveaux commerces aux Fontaines :  
vers la ville du quart d'heure**

Vendredi dernier, nous inaugurons avec madame le maire le nouveau Franprix des Fontaines. En tout, 14 cellules commerciales vont permettre de développer notre offre de commerces de proximité.

L'enjeu est de taille. Il s'agit de développer une vie urbaine de proximité dans une ville pensée pour la voiture dans les années 1970. Des magasins proches de vos lieux de vie, bien achalandés, avec des points de livraison pour le e-commerce, c'est un gain de temps pour les familles et des économies d'essence. La ville du quart d'heure, qui désigne le développement de quartiers dans lesquels les services et les commerces essentiels se situent à un quart d'heure à pieds, c'est une réponse de proximité aux défis écologiques, économiques et sociaux du XXI<sup>e</sup> siècle.

Alors que les services publics de l'État dysfonctionnent, que le Gouvernement prend des décisions autoritaires et absurdes qui pénalisent les moins riches d'entre nous, nous faisons le pari, à la mairie de Savigny-le-Temple, de plus de proximité et de vivre-ensemble.

**David Cotty**



**GROUPE  
UNIS POUR SAVIGNY**  
3 élus

**Budget 2023.**

Des projets en cours, des financements croisés, des recherches de subventions, mais pour quelles finalités au juste ?

Quel est le programme ? Satisfaire ? Qui ? Pourquoi ?

Préparer les prochaines élections et mobiliser dès à présent les soutiens et affiliés ? Aucune cohérences dans les propositions et chantiers à venir ! Toujours au milieu du gué...

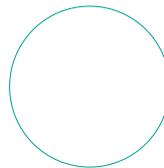
Nous avons proposé de rendre du pouvoir d'achat aux contribuables savigniens en votant un abattement de 5% sur la prochaine taxe foncière, de rendre plus équitable le taux d'effort des usagers des services municipaux (cantine, centre de loisirs...). Nous ne sommes pas entendus, pas écoutés.

Il semblerait que même un plan de sécurisation urbaine incluant un déploiement de caméras de surveillance couplé à un plan de sécurité routière cohérent et une augmentation de nos effectifs de police municipale ne soit qu'un doux rêve quand nos communes voisines n'hésitent pas à investir et s'occuper de leur concitoyens (AMF - Magazine des maires – Focus sur Cesson)

Occupons-nous de nous-même...

**Samir LAKHAL**, Président du groupe « UNIS POUR SAVIGNY »

**Valérie POUPARD - François PIET**



**GROUPE  
SAVIGNY J'Y TIENS**  
3 élus

Texte non transmis dans les délais impartis.



**MARIANNE ABLIN**  
1 élue

**Conseillère municipale**

Et oui je suis de retour, quelle fierté d'être élue de la république et de vous représenter, même si c'est difficile d'être dans l'opposition.

Le budget de la commune est élaboré par la majorité, nous ne participons pas à son élaboration, comment le voter dans ce cas, je préfère m'abstenir, je n'ai pas assez d'informations.

Pour les autres propositions, la majorité est représentée par 28 élus (es), sur 35 donc on peut voter ce que l'on veut, cela ne compte pas, donc je vote par rapport à mes opinions et à ma sensibilité.

Mais ne soyons pas négative, j'ai été très bien accueillie, par tous.

J'ai préférée me désolidariser du groupe avec lequel j'ai été élue pour des raisons personnelles, rien à voir avec mes 3 anciens colistiers que j'estime, et respecte.

Je reste à votre disposition si vous avez des préoccupations et que vous ne savez pas comment les faire remonter à Madame Pichery, ou à ses équipes, et oui les élus (es) sont aussi là pour cela !

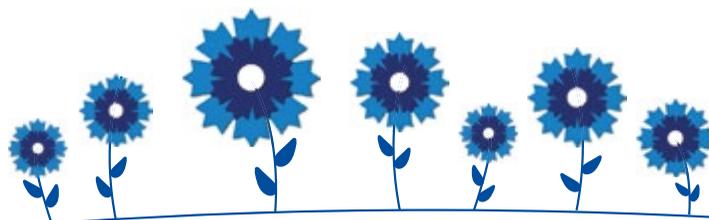
Très belle lecture

**Marianne ABLIN**

m.ablin@savigny-le-temple.fr



# Printemps de la Mémoire



Pour ne jamais oublier, la ville de Savigny-le-Temple commémore :

**Lundi 8 mai cérémonie à 10h45**

place de l'Église au bourg

**Victoire du 8 mai 1945.**

**Mercredi 10 mai cérémonie à 18h45**

devant la stèle de l'abolition de l'esclavage,  
avenue du Clocher

**18<sup>e</sup> Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.**

**Mardi 23 mai cérémonie à 18h45**

sur l'esplanade des Droits de l'Homme

**Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage. Cérémonie organisée par l'association UOMS.**

**Projections de films thématiques et expositions :  
consulter le programme de l'Espace Prévert**

## GRAND LANCEMENT

### LES 2 & 3 JUIN, À SAVIGNY-LE-TEMPLE



FRAIS DE NOTAIRE  
**OFFERTS**<sup>(1)</sup>

POUR LES 5 PREMIERS RÉSERVATAIRES

APPARTEMENT 2 PIÈCES

À PARTIR DE

**185 000 €**<sup>(2)</sup>

## UNE ÉLÉGANCE CLASSIQUE AU GOÛT DU JOUR, TOUT PROCHE DU DOMAINE DE LA GRANGE-LA-PRÉVÔTÉ

- **À deux pas** des transports en commun, établissements scolaires et centres commerciaux
- Une résidence **majestueuse et respectueuse de l'environnement**, labellisée «BEE Logement Neuf» (Bâtiment Energie Environnement)
- Un large choix d'appartements **du studio au 4 pièces**
- **Des espaces extérieurs** pour la plupart

**ESPACE DE VENTE**

Angle de l'Avenue Charles de Gaulle  
et de la Rue de Rougeau  
à Savigny-Le-Temple



**09 71 05 15 15**  
marignan.immo

(1) Les frais de notaire sont offerts aux 5 premiers réservataires, hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution de privilège de prêteurs de deniers ou de tout autre frais éventuel de garantie lié au financement de l'acquisition. Offre valable pour la signature d'un contrat de réservation les 2 et 3 juin 2023 au sein de la résidence « La Résidence du Château » à Savigny-Le-Temple (77), sous réserve de la signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation, dans la limite des stocks disponibles et non cumulable avec toute autre offre Marignan en cours et à venir. (2) Lot A005 de la Résidence du Château à Savigny-le-Temple, prix selon grille établie au 25/04/23 en TVA à 20%, dans la limite des stocks disponibles. (3) Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur - Réduction variant de 10,5% à 17,5% - Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Comme tout investissement, investir avec le dispositif Pinel comporte certains risques. L'équilibre économique de l'opération dépend principalement du marché locatif, des charges liées à la propriété d'un bien destiné à la location et de la fiscalité immobilière. (4) Le Prêt à Taux Zéro ou PTZ, est un prêt réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale, soumis à conditions de revenus. Conditions détaillées en espace de vente et sur marignan.immo. MARIGNAN, siège social : Tour Hekla - 52 av. du Général de Gaulle 92800 Puteaux - Société par Actions Simplifiée au capital de 12.000.000 €, identifiée au SIREN sous le numéro 438 357 295 et immatriculée au Registre des Commerces et des Sociétés de NANTERRE. Illustration non contractuelle due à la libre interprétation des artistes. Architecte : A26 BLM. Illustrateur : Habiteo - 04/2023